



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

**L'équipe CFDT des
élus du personnel ...
vous souhaite la
bienvenue**

CFDT.FR

<http://www.sante-sociaux.fr/cfdt78/>



Nom Entreprise

Sommaire :

- La CFDT : c'est quoi ?
- Un syndicat : pourquoi ?
- Les délégués du personnel
- Le comité d'établissement
- Le CHSCT
- Le délégué syndical



Cfdt: Nom Entreprise

La CFDT : c'est quoi ?

Les syndicats de branche d'activité (transport, sanitaire, protection sociale, banque, ...) se regroupent pour former des confédérations.

Chez nous c'est la **C**onfédération **F**rançaise **D**émocratique du **T**ravail

Elle se décline au niveau local, départemental, régional et national.

La CFDT est la 1^{ère} organisation syndicale française par le nombre d'adhérents.

La CFDT c'est toi, c'est moi, c'est nous



Nom Entreprise

Un syndicat : pourquoi ?

Un syndicat, c'est une FORCE.

Il regroupe toutes les catégories professionnelles, de l'employé au cadre, sans corporatisme.

Il défend les intérêts communs, aussi bien que les cas particuliers.

C'est la solidarité et l'efficacité d'une organisation bien structurée pour défendre et étendre les droits des salariés: emploi, conditions de travail, salaire, égalité professionnelle, formation, respect et dignité de chacun.



Nom Entreprise

Le syndicat vous informe :

Sur vos droits, la vie dans votre établissement, les négociations et accords au niveau de l'établissement et de l'entreprise, vous avez accès à la formation syndicale.

Le syndicat vous écoute :

Vous avez la parole, nous sommes là pour répondre à vos interrogations et vos inquiétudes. Vous votez pour les candidats qui vous représentent dans les instances.

Le syndicat vous défend :

Si vous êtes confronté à un litige avec votre employeur ou à un problème relevant du code du travail ou de la convention collective, **vous pouvez bénéficier d'une assistance juridique.**



Nom Entreprise

Les délégués du personnel

Il y a ... délégués CFDT (non cadre), ... titulaires et ... suppléants, élus par les salariés pour 3 ans en même temps que les élus au Comité d'Etablissement.

Ils se réunissent une fois par mois avec la direction.

Ils peuvent être contactés sur le lieu de travail.

- Ils font respecter les droits des salariés et les accords en vigueur
- Ils présentent à l'employeur les réclamations individuelles ou collectives
- Ils assistent les salariés en cas de besoin
- Ils sont le relais direct du Comité d'Etablissement
- Ils défendent tous les salariés syndiqués ou non
- Ils sont à votre disposition pour vous aider votre intégration dans l'entreprise



Nom Entreprise

Titulaires CFDT

-
-
-

Suppléants CFDT

-
-
-



Nom Entreprise

Le Comité d'Établissement

... titulaires et ... suppléants sont élus pour 3 ans par les salariés.

Lors de la première réunion après l'élection, les membres du CE élisent un secrétaire, un trésorier et leurs adjoints.

Son rôle: il est essentiellement économique. Les élus sont informés et consultés sur les décisions relatives à la marche générale de l'établissement et de son évolution. A l'écoute des préoccupations des salariés, ils assurent aussi l'information sur les activités du CE.

Œuvres sociales: les élus ont en charge la gestion des activités sociales et culturelles pour tous les salariés de l'établissement.



Nom Entreprise

Titulaires CFDT

- (secrétaire)
- (trésorier)
-
-

Suppléants CFDT

-
-
-
-



Nom Entreprise

Le CHSCT

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

... représentants des salariés (non cadre) y sont désignés pour 2 ans par les délégués du personnel et les membres du CE.

Le CHSCT se réunit une fois par trimestre avec la direction. Sont membre de droit: l'inspecteur du travail, le médecin du travail et un inspecteur de la CRAM

Le CHSCT contribue à la protection de la santé physique et mentale, ainsi que de la sécurité des salariés.

Il a pour but d'améliorer les conditions de travail.

Il intervient dans l'évaluation, l'analyse et la prévention des risques professionnels



Nom Entreprise

Il est consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail, notamment de l'organisation de travail.

Les élus peuvent faire intervenir le médecin du travail.

Elus CFDT

-
-



Cfdt: Nom Entreprise

Le délégué syndical

Désigné par le syndicat professionnel concerné, il représente localement le syndicat et la section syndicale auprès de l'employeur.

Il est le relais et le porte-parole du syndicat, il anime la section syndicale.

Avec les salariés, il élabore les revendications et les réclamations, et il les informe des négociations, évolution de la branche, etc.

Il négocie et signe les accords d'établissement.

DS : nom DS, adresse mail, numéro de portable, désignation au sein de l'établissement et au sein de la CFDT.